



FACTEURS EN EUROPE

Mis en œuvre de 2015 à 2018, le projet NETPoste a été réalisé par plusieurs équipes de recherche dont METICES-ULB et UMon pour la Belgique, en association avec des syndicats (dont la CGSP, Jacques Lespagnard et Corine Baudine) et porte sur 5 pays européens. Ce projet cible deux des grandes activités postales, le courrier et les colis, ainsi que les travailleurs qui les effectuent. Il tente de caractériser comment s'organisent et se redéployent, dans un contexte très défavorable, les pratiques syndicales en matière de conflits et de négociations sur le travail et sur l'emploi.



Travail et syndicalisme, au cœur de la libéralisation des postes (Belgique, Bulgarie, Espagne, France et Royaume-Uni)

INTRODUCTION

Le profil familier du facteur est-il en train de s'effacer de l'espace public ? Que reste-t-il de ce métier à l'heure de la libéralisation des services postaux et du déclin du courrier sous l'effet de la numérisation ? Dans ce contexte bouleversé, quels sont les choix faits dans ces cinq pays européens par les opérateurs postaux ? Comment se traduisent-ils aux plans de l'emploi, du travail et du métier de facteur ? Comment le mouvement syndical fait-il face aux implications redoutables, de l'ouverture à la concurrence des activités postales, sur l'emploi et le travail ?

CONVERGENCES ET SPÉCIFICITÉS

Cette étude montre qu'au-delà de fortes convergences, notamment sous l'effet de la libéralisation totale des services postaux depuis 2011, existent des dynamiques nationales spécifiques qui montrent que des marges de choix stratégiques existent.

1. Le processus de libéralisation, les activités économiques postales et les stratégies des opérateurs historiques

L'entrée de l'actionnariat privé dans le capital a provoqué des options diverses. Royal Mail a été entièrement privatisé, bpost l'a été partiellement et les trois autres pays sont restés propriété exclusive des opérateurs

historiques. Dans ce contexte, deux défis majeurs – la pérennisation des opérateurs historiques et leur repositionnement sur des activités porteuses d'avenir – ont provoqué des réponses différentes. Certains ont opté pour une politique de diversification (colis, etc.), d'autres sont restés attachés à leur activité de base (collecte et distribution du courrier).

2. Les acteurs des relations professionnelles, les négociations et les conflits collectifs

Le passage du statut d'administration publique à celui d'entreprise, publique autonome ou privée, n'a pas annulé la formalisation des relations collectives de travail, ainsi que les tensions sociales. Reste que les syndicats des postiers sont confrontés à d'importants défis et aux pressions exercées sur les conditions d'emploi et de travail. Placés de fait dans une situation très défensive, leur objectif prioritaire est souvent de sauver un maximum d'emploi dit de qualité, mais au prix de « compromis » tant quantitatifs que qualitatifs. Le défi syndical est aussi inhérent à la diversification des profils de facteurs (ex : âge, statuts, genre ou origine ethnique). Il leur faut trouver des dénominateurs communs permettant de fédérer ces diversités. L'enjeu est celui du renouvellement de la base syndicale.

3. L'emploi, les statuts, les conditions de travail et les métiers des facteurs

Partout l'on observe de grandes tendances communes mais inégalement avancées. Des changements tech-

nologiques organisationnels, liés à une logique de rentabilisation via la recherche de productivité et d'économies sur la masse salariale. Le déclin de la correspondance s'oppose à la croissance des colis et au maintien ou croissance des imprimés publicitaires. L'impact sur le travail concret et le vécu des facteurs dépend de l'organisation de la distribution. Or, la croissance des colis et ENA, ainsi que la répercussion sur les tournées, semblent assez systématiquement sous-estimées dans les évaluations managériales. Cinq grandes lignes de transformation des activités postales sont relevées, sous contrainte de diminution globale des effectifs et de substitution progressive d'une main-d'œuvre à statut d'emploi fragilisé au personnel statutaire :

- 1-L'automatisation/centralisation du tri et de la préparation qui facilite la scission du métier de facteur entre trieur et distributeur.
- 2-le comptage via des outils logiciels.
- 3-La fréquence des réorganisations légitimée par la baisse des lettres.
- 4-La remise en question de la titularisation des tournées et développement des emplois précaires (statutaires remplacés par des contractuels).
- 5-L'allongement de la durée du travail et son décalage plus tardif.

L'ampleur de la dégradation du métier, la montée en puissance de l'usure physique et mentale au travail incitent les syndicats à intégrer, davantage que dans le passé – mais de manière inégale entre pays, les questions du travail et de la santé au travail dans les conflits et négociations. Trois autres aspects différencient les pratiques syndicales : quantité et qualité des statuts d'emploi ; l'engagement sur le terrain des alternatives gestionnaires ; l'importance accordée à la mobilisation des clients et du personnel.

CINQ CONFIGURATIONS NATIONALES

1. Belgique : des balises syndicales à la rationalisation du travail des facteurs

De manière comparable au cas du Royaume Uni, le cas belge témoigne d'un paradoxe : d'une part une privatisation partielle et une profitabilité du capital de l'opérateur, et d'autre part, la présence d'un syndicalisme plus implanté et moins divisé que dans d'autre cas. Il a pu se saisir plus tôt des enjeux de rationalisation du travail et contenir dans certaines limites la dégradation des statuts d'emploi.

2. Bulgarie : s'attaquer à la qualité problématique du travail

Un syndicalisme postal aux pratiques unitaires et très implanté. Il est reconnu dans la structure de concer-

tation sociale, mais ne parvient guère à redresser la condition salariale dégradée.

3. France : changements dans le temps de travail et interrogations sur le métier

Un nouveau modèle d'horaire quotidien se met en place. Le début de vacation se fait plus tard et la journée se termine vers 15h30 au lieu de 13h30, avec une pause méridienne de $\frac{3}{4}$ d'H. D'où beaucoup de mécontentement et de conflits sociaux. Mutation plus vaste du métier et interrogations sur le devenir de celui-ci poussent les syndicats à se positionner davantage sur les questions du travail.

4. Espagne : l'enjeu central de la qualité de l'emploi

L'opérateur historique, toujours sous tutelle de l'État, organise le déclin des effectifs par la mobilité vers d'autres administrations et par l'utilisation à grande échelle de l'emploi précaire à temps partiel. Le syndicat principal est amené à s'impliquer dans la défense des travailleurs précaires.

5. Royaume Uni : quelle prise en compte de la santé et du vieillissement au travail ?

Un net télescopage entre la logique de rentabilité financière de l'opérateur et une puissance syndicale préservée. Cela se traduit par des compromis originaux pour la santé et le vieillissement au travail, la protection du régime de retraite, la réduction de la durée du travail et l'engagement dans des efforts de productivité.

CONCLUSION : QUEL AVENIR POUR LES FACTEURS ?

Le courrier papier ne disparaîtra pas, la livraison des colis est promise à un bel avenir et la fonction ancienne de « lien social » du facteur est une ressource pour promouvoir des services de proximité.

Les organisations syndicales peuvent jouer un rôle dans une recomposition de ce métier, assise sur un statut d'emploi protecteur. NETPoste vise à renforcer la représentation syndicale dans les activités postales en aidant à la circulation et la valorisation des expériences, ouvrant une voie potentielle en termes de dialogue social.